

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

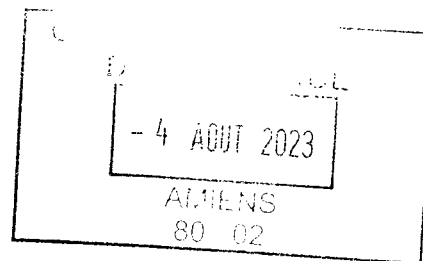
Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00035
Numéro SIREN : 817 646 516
Nom ou dénomination : 2B EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006116

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le-vingt-deux juin, à quinze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- EURL Amiens Expertise Comptable,
Représentée par son gérant Monsieur CRAMET Jérôme,
représentant cinquante et une actions en pleine propriété,
ci 50 actions A et 1 actions B

- Madame DECOSTER Séverine,
représentant quarante-neuf en pleine propriété,
ci 49 actions B

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur CRAMET Jérôme préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les doubles de lettres de convocation avec la reconnaissance de la remise en main propre ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

 88

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le président ouvre la discussion.

Divers propos ayant été échangés et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 16.548,07 euros.

L'assemblée générale approuve également les montants des comptes courants associés tel que figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et s'élevant pour :

- EURL Amiens Expertise Comptable à 44,84 euros
- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine à 173,35 euros.

Compte tenu des explications fournies par la gérance, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 16.548,07 euros comme suit :

- Report à nouveau créateur : 548,07 euros, lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créateur de 70.301,24 euros.
- Dividendes : 16.000,00 euros

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Sc SB

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre l'EURL Amiens Expertise Comptable et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Madame DECOSTER Séverine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

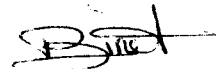
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les associés présents.

EURL Amiens Expertise Comptable
Monsieur CRAMET Jérôme
Président



Madame DECOSTER Séverine
Associée



Jc

SB

- 4 AOUT 2023
AMFNS
SJ-02

COMPTES ANNUELS

2B EXPERTISE COMPTABLE

19 PROMENADE DES GENETS

80800 VILLERS-BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 6920Z

SIRET : 81764651600010

2B EXPERTISE COMPTABLE
19 PROMENADE DES GENETS

Tél :

80800 VILLERS-BRETONNEUX

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
DETAIL DES COMPTES	8
Bilan Actif Détaillé	9
Bilan Passif Détaillé	10
Compte résultat détaillé	11
ANNEXE COMPTABLE	13
ETATS DE GESTION	28
Chiffres significatifs	29
Soldes Intermédiaires de Gestion	30
Capacité d'autofinancement	31
IMPRIMES FISCAUX	32
Réal simplifié BIC	33

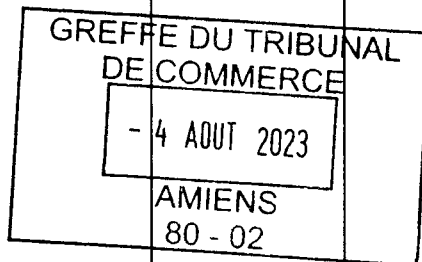
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
- 4 AOUT 2023
AMIENS
80 - 02

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 148,46	1 973,34	4 175,12	486,46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	900,00		900,00	
TOTAL (I)	7 048,46	1 973,34	5 075,12	486,46
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	14 361,50		14 361,50	14 254,82
Autres créances (3)	7 605,50		7 605,50	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	30 400,00		30 400,00	30 400,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	66 814,85		66 814,85	51 722,43
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	119 181,85		119 181,85	96 377,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	126 230,31	1 973,34	124 256,97	96 863,71
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	69 753,17	69 753,17
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 548,07	15 728,78
SITUATION NETTE	87 401,24	86 581,95
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	87 401,24	86 581,95
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	218,19	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	28 889,89	
Dettes fiscales et sociales	7 561,90	9 384,01
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	185,75	897,75
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	36 855,73	10 281,76
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	124 256,97	96 863,71
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	36 855,73	

DETAIL DES COMPTES

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE
BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 175,12	486,46	3 688,66	758,27
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	242,28	242,28		
2183000000 MAT DE BUREAU & MAT INFORMATIQ	3 499,36	1 340,17	2 159,19	161,11
2184000000 MOBILIER	2 406,82		2 406,82	
2818200000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	-221,36	-100,95	-120,41	-119,28
2818300000 AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	-1 555,09	-995,04	-560,05	-56,28
2818400000 AMORTISSEMENT MOBILIER	-196,89		-196,89	
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	900,00		900,00	
2750000000 DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	900,00		900,00	
TOTAL (I)	5 075,12	486,46	4 588,66	943,28
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	14 361,50	14 254,82	106,68	0,75
4110000000 CENTRALISATEUR CLIENT	3 364,70	14 254,82	-10 890,12	-76,40
411B0006 MMME CLEP SYLVAIN	264,00		264,00	
411B0008 SARL MANDARIN COURCELLES	50,40		50,40	
411B0010 SASU OPTIMUM PRINT SOLUTION	144,00		144,00	
411B0012 SAS CENTRE LAB	1 869,60		1 869,60	
411B0025 SASU ANNE MERCIER IMMO	648,00		648,00	
411B0028 SCI JTGA	1 440,00		1 440,00	
411B0029 MME RUIN FABIENNE	3 024,00		3 024,00	
411B0035 SAS VOLAILLES DE BRUXELLES	1 260,00		1 260,00	
411B0037 SARL LA GERBE ROYALE	672,00		672,00	
411B0038 SASU PERSONALITY	118,80		118,80	
411B0040 EURL AMIENS EXPERTISE COMPTABL	426,00		426,00	
411B0045 COCOONING	1 080,00		1 080,00	
Autres (3)	7 605,50		7 605,50	
4456201000 TVA DED IMMOBILISATIONS TN	100,00		100,00	
4456600000 TVA DEDUCTIBLE ABS	4 838,82		4 838,82	
4687000000 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	2 666,68		2 666,68	
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	30 400,00	30 400,00		
5030000000 ACTIONS	30 400,00	30 400,00		
Disponibilités	66 814,85	51 722,43	15 092,42	29,18
5121010000 CREDIT AGRICOLE	27 915,59		27 915,59	
5121050000 CAISSE EPARGNE	8 431,50	6 716,95	1 714,55	25,53
5121100000 CEP CAISSE EPARGNE	30 467,76	45 005,48	-14 537,72	-32,30
TOTAL (II)	119 181,85	96 377,25	22 804,60	23,66
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	124 256,97	96 863,71	27 393,26	28,28

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00		
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000,00	1 000,00		
Réserves				
Réserve légale	100,00	100,00		
1061000000 RESERVE LEGALE	100,00	100,00		
Report à nouveau	69 753,17	69 753,17		
1100000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDIT	69 753,17	69 753,17		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 548,07	15 728,78	819,29	5,21
SITUATION NETTE	87 401,24	86 581,95	819,29	0,95
TOTAL (I)	87 401,24	86 581,95	819,29	0,95
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	218,19		218,19	
4551000000 ASSOCIE CPTÉ COURANT AEXCO	44,84		44,84	
4552000000 ASSOCIE CPTÉ COURANT S.BINET	173,35		173,35	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	28 889,89		28 889,89	
4010AEXCO AMIENS EXPERTISE COMPTABLE	28 800,00		28 800,00	
4010BOUYGU BOUYGUES TELECOM	89,89		89,89	
Dettes fiscales et sociales	7 561,90	9 384,01	-1 822,11	-19,42
4282000000 DETTES POUR CONGES PAYES	123,75		123,75	
4310000000 SECURITE SOCIALE	1 351,85	1 944,00	-592,15	-30,46
4372000000 CAISSE DES FRAIS DE SANTE	451,47	451,46	0,01	
4373100000 CAISSE RETRAITE CADRE N CADRE	322,65	615,55	-292,90	-47,58
4382000000 CHARGES SOC / CONGES PAYES	0,43		0,43	
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	160,35	252,00	-91,65	-36,37
4440000000 ETAT IMPOT/BENEFICES	148,00	2 873,00	-2 725,00	-94,85
4455100000 TVA A DECAISSER	2 661,00	3 038,00	-377,00	-12,41
4457125100 TVA COLL PREST SERV TN	2 342,40		2 342,40	
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER		210,00	-210,00	-100,00
Autres dettes	185,75	897,75	-712,00	-79,31
4686000000 DIVERS - CHARGES A PAYER	185,75	897,75	-712,00	-79,31
TOTAL (III)	36 855,73	10 281,76	26 573,97	258,46
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	124 256,97	96 863,71	27 393,26	28,28
(1) Dont à moins d'un an	36 855,73			

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	0		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
LES EFFECTIFS	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	242		
	Matériel de bureau & info., mobilier	1 340		4 566	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 582		4 566
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			900
		TOTAL IV			900
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 582		5 466

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencts, aménagts d.				
		Matériel de transport	242			
	Mat.bureau, info., mob.	5 906				
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			6 148	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			900	
		TOTAL IV			900	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					7 048	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport	101	120		221
Mat. bureau et informatique, mob.	995	757		1 752
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 096	877		1 973
TOTAL GENERAL	1 096	877		1 973

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions . reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

LOCATIONS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	900		900
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 362	14 362	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	4 939	4 939	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 667	2 667		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		22 867	21 967	900
REVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		28 890	28 890		
Personnel & comptes rattachés		124	124		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		2 126	2 126		
Etat & Impôts sur les bénéfices		148	148		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		5 003	5 003		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		160	160		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		218	218		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		186	186		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		36 856	36 856		
RECITIVS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	186
TOTAL DES CHARGES À PAYER	310

ENGAGEMENTS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS						
	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
TOTAL						

LES EFFECTIFS

2B - 2B EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ETATS DE GESTION

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice N-1 01/01/21 au 31/12/21
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	18 350,75	20 752,42
+ Transferts de charges d'exploitation	3 120,98	
+ Autres produits d'exploitation	3,80	3,54
- Autres charges d'exploitation	1 486,54	2 172,86
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	473,43	441,96
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	17,00	42,00
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	3 020,00	2 873,00
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	17 425,42	16 110,06
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	877,35	381,28
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	16 548,07	15 728,78

IMPRIMES FISCAUX

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		2B EXPERTISE COMPTABLE		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		19 PROMENADE DES GENETS 80800 VILLERS-BRETONNEUX						
SIRET		8 1 7 6 4 6 5 1 6 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12				
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 2				
ACTIF				Brut				
				Amortissements-Provisions				
				Net				
				1				
				2				
				3				
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	6 148	030	1 973	4 175		
	Immobilisations financières* (1)	040	900	042		900		
	Total I (5)	044	7 048	048	1 973	5 075		
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14 362	070	14 362		
		Autres* (3)	072	7 606	074	7 606		
	Valeurs mobilières de placement	080	30 400	082		30 400		
	Disponibilités	084	66 815	086		66 815		
	Charges constatées d'avance*	092		094				
Total II	096	119 182	098		119 182			
Total général (I + II)				110	126 230	112	1 973	124 257
PASSIF				Exercice N NET				
				1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000			
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		100			
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					
	Report à nouveau		134		69 753			
	Résultat de l'exercice		136		16 548			
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		87 401			
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		28 890			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		7 966			
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		36 856				
Total général (I + II + III)				180	124 257			
RENVUJS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	5 466		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2B EXPERTISE COMPTABLE						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	242	462		464		466	242		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 340	472	4 566	474		476	5 906		
Immobilisations financières		480		482	900	484		486	900		
TOTAL		490	1 582	492	5 466	494		496	7 048		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	101	552	120	554		556	221		
	Autres immobilisations corporelles	560	995	562	757	564		566	1 752		
TOTAL		570	1 096	572	877	574		576	1 973		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR <small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise <u>2B EXPERTISE COMPTABLE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	---	----------------------------------

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer. charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	22 173
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	6 183
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise		2B EXPERTISE COMPTABLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le		.01/01/2022.		et clos le : 31/12/2022	
				Durée en nombre de mois	
				12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
Dont apprentis				657	1
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
				137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		016	
Date de cessation					

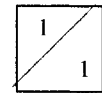
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 8 1 7 6 4 6 5 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 PROMENADE DES GENETS

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS-BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	51
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	49

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe INSA (2023) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

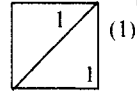
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 8 1 7 6 4 6 5 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 PROMENADE DES GENETS

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS-BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Copyright © groupe ISA (2023) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.